Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20240613-2024010519suban-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024



## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 30 mai 2024

<u>Objet</u> : Individualisation de subventions aux associations « Animation » pour l'année 2024

Date de la convocation : 24 mai 2024

Date d'affichage de la convocation : 24 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente du mois de mai à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum: 22

Nombre de membres présents : 25

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jéromine ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

<u>Etaient absents</u>: Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda; Madame BELGODERE Danièle; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin; Madame SALGE Hélène; Monsieur TATTI François; Madame VESPERINI Françoise.

## Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;

Monsieur De ZERBI Lisandru à Madame VIVARELLI-MARI Jéromine ;

Madame CARRIER Marie-Dominique à Monsieur MILANI Jean-Louis ;

Monsieur DALCOLETTO François à Madame ORSINI-SAULI Laura;

Monsieur FABIANI François à Monsieur TIERI Paul;

Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre à Monsieur MASSONI Jean-Joseph;

Madame PELLEGRI Leslie à Madame POLISINI Ivana;

Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur LINALE Serge ;

Madame TIMSIT Christelle à Madame MANGANO Angelina ;

Monsieur PAOLI Jean-François à Monsieur ZUCCARELLI Jean.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :

Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20240613-2024010519suban-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1611-4;

**Vu** le règlement des subventions aux associations adopté par délibération du 17 décembre 2021 ;

**Vu** l'avis favorable de la commission unique en date du 28 mai 2024 ;

**Considérant** que dans le cadre de ses attributions de subventions, la collectivité prévoit un financement spécifique pour les associations œuvrant dans le domaine de l'animation et qui contribuent, par leurs actions, à apporter du dynamisme à la ville ;

**Considérant** que les associations à vocation d'animations ont déposé leur demande de subvention pour l'exercice 2024.

Après avoir entendu le rapport de Madame Linda PIPERI,

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal,

A l'unanimité, Madame Françoise FILIPPI ne participant pas au vote.

## Article 1:

Approuve les subventions aux associations selon le tableau proposé ci-dessous :

DEMANDEUR	MONTANT 2024 en €
Corsica Foot Volley Championnat d'Europe	3 000,00
UCA Grand Bastia Salon des Affaires	4 000.00
La Boule du Prado Bucciata Bastiaccia	20 000,00
A Corsica TV Cap Radio CORSICA PARTY	16 000,00
OTI Bastia Festival Creazione	12 000,00
Bastia Beer Club Bastia Beer Festival	1 500,00
The Sporting Stones CARROZZU IN BASTIA	1 500,00
Association Salon du Chocolat et des Délices	10 000,00
Festival Porto Latino	20 000,00
Association Mer Nature Championnat de France Photos Vidéos ss marines	2 000,00
Pétanque Bastia l'Arinella	1 500,00
ASA BASTIA Ronde de la Giraglia	5 000,00
Union Commerciale BASTIA SUD	3 500,00
U Merca	2 000,00
Ass. Commerçants VIEUX PORT	3 500,00
TOTAL (€)	105 500,00

## Article 2:

- Précise que ces crédits sont inscrits au Budget Primitif 2024, chapitre 65.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20240613-2024010519suban-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé électroniquement le 10/06/2024

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : <a href="https://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.